

**Complément de décision n° 2022/06
de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) relatif à
l'attribution du label EUR-ACE® à des formations de l'École
nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis (ENSIT), Tunisie**

Objet

Rapport intermédiaire sur le suivi de l'ensemble des recommandations émises.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par **l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis (ENSIT), Tunisie.**
- Vu la note de synthèse établie par Michèle CYNA membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 10 septembre 2025.

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **avec réserves** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 10 septembre 2025.

La présidente,

Claire PEYRATOUT

